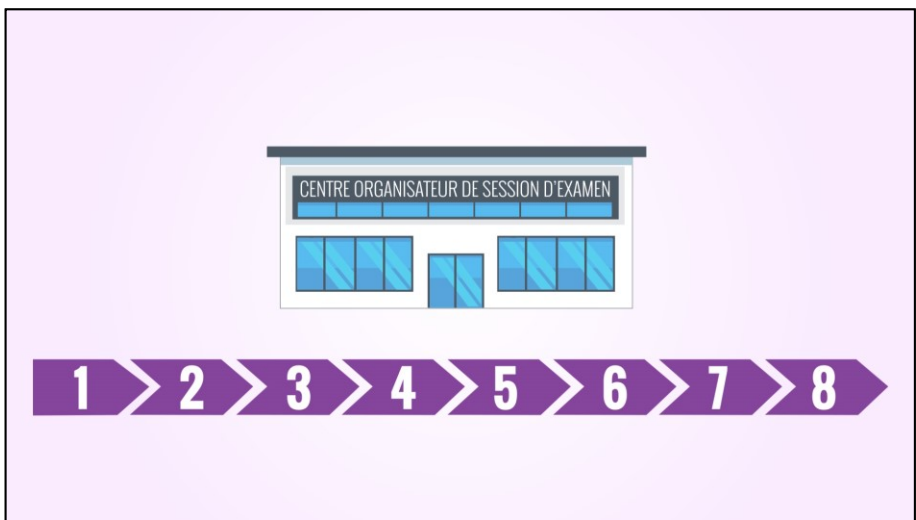




Comment concevoir une **Evaluation** ?

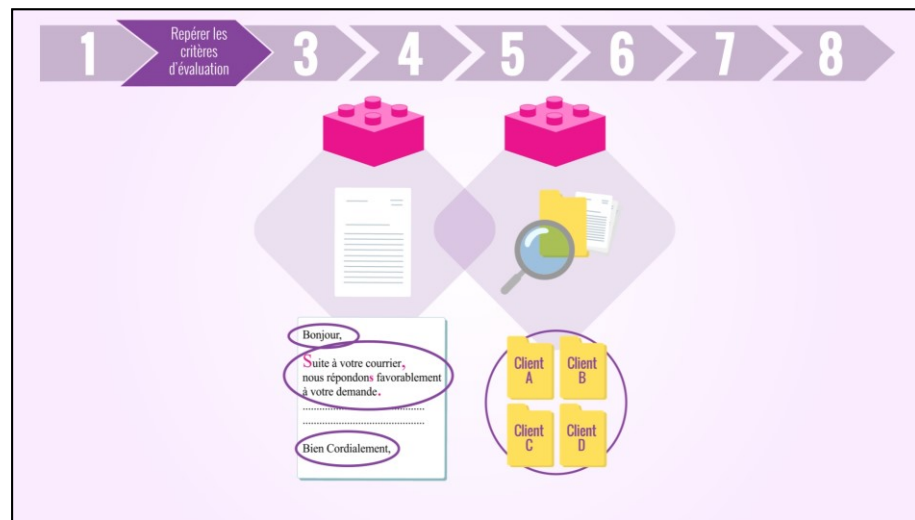
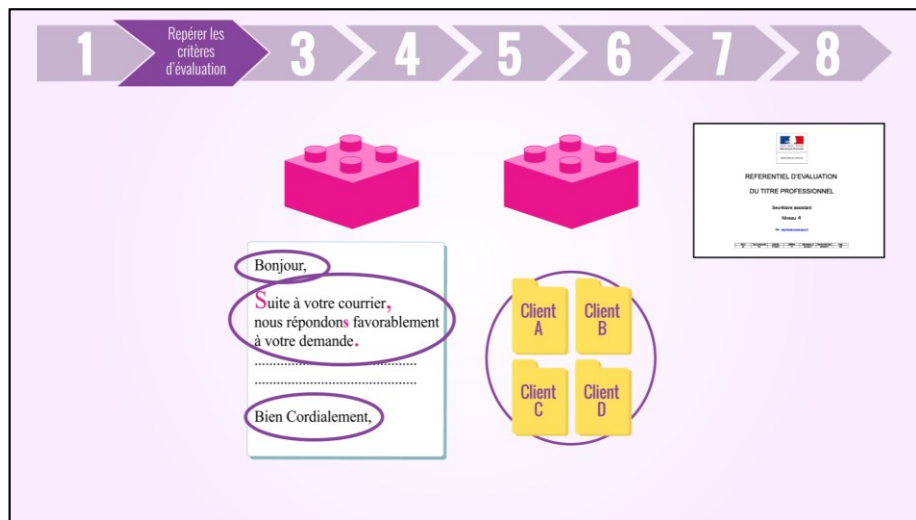


Dans le cadre des ECF, chaque centre agréé doit concevoir ses propres évaluations. Voici les 8 étapes à respecter :

1) Identifier la ou les compétences à évaluer dans l'activité concernée par exemple « Communiquer des informations par écrit » et « Assurer la traçabilité et la conservation des informations ». Si possible en les combinant.



Comment concevoir une **Evaluation** ?



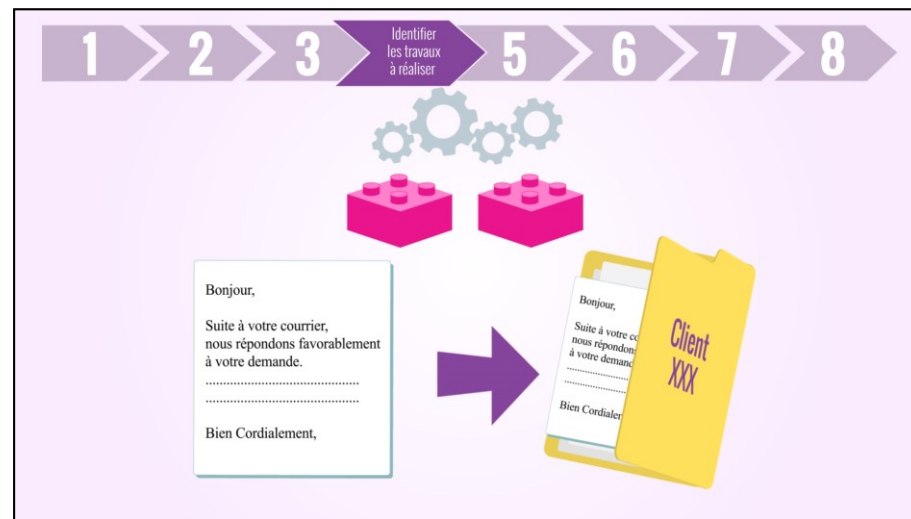
2) Repérer les critères d'évaluation correspondants aux compétences. Ils sont décrits dans le Référentiel d'Évaluation. Par exemple « Les écrits répondent aux normes de la communication professionnelle », « Les règles orthographiques et syntaxiques sont respectées » et « Le classement permet une recherche aisée et rapide ».

Ces trois critères renvoient bien à deux compétences distinctes : « Communiquer des informations par écrit » et « Assurer la traçabilité et la conservation des informations »

Comment concevoir une **Evaluation** ?



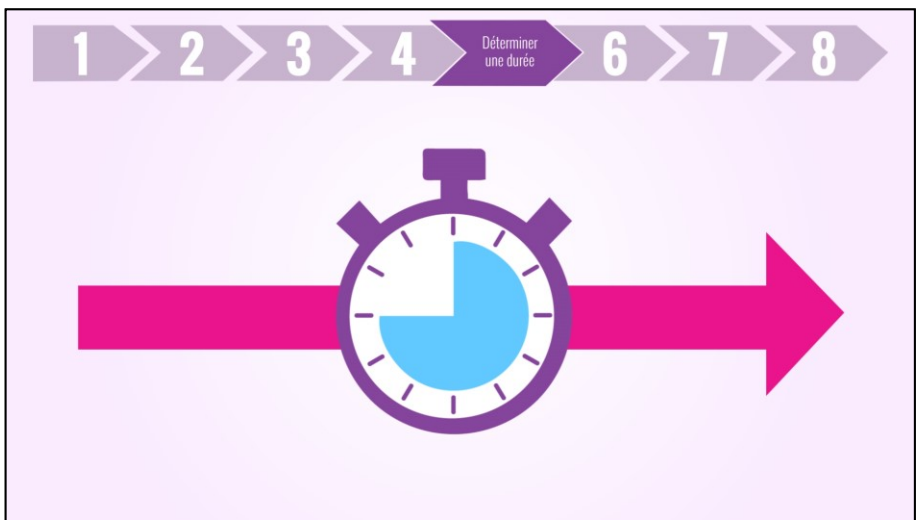
3) Identifier la modalité d'évaluation la plus pertinente. Privilégier la mise en situation professionnelle, plus adaptée à l'évaluation de compétences professionnelles



4) Identifier les travaux à réaliser par le stagiaire en lien avec ces compétences. Par exemple, la réponse au courrier d'un client et le classement du courrier



Comment concevoir une **Evaluation** ?



5) Déterminer une durée d'évaluation



6) Repérer les éléments à fournir au stagiaire. Par exemple, le courrier d'un client et le dossier client correspondant

Comment concevoir une **Evaluation** ?

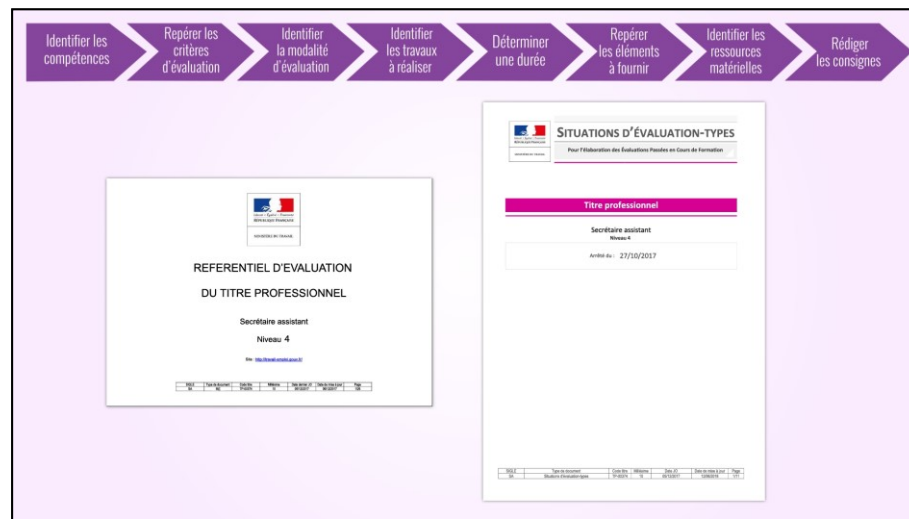
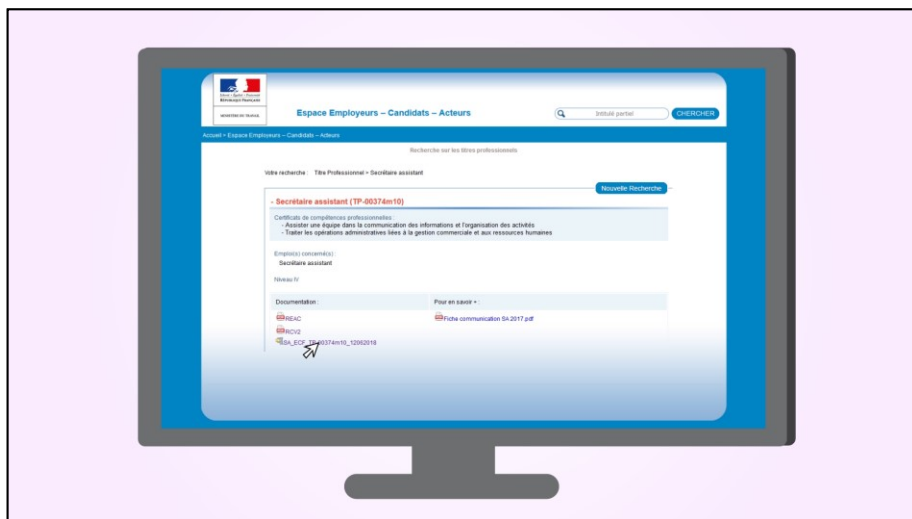


7) Identifier les ressources matérielles et de matière d'œuvre nécessaire comme le logiciel de traitement de texte et une imprimante.



8) Rédiger les consignes pour le stagiaire. Par exemple « Vous prenez connaissance du courrier du client X et vous rédigez une proposition de réponse. Vous classez le courrier dans le dossier correspondant ».

Comment concevoir une **Evaluation** ?



N'hésitez pas à recourir aux Situations d'évaluation-types mises à disposition sur le site du Ministère :

O elles identifient les situations et les moments propices à l'évaluation

O elles utilisent de préférence les situations permettant d'évaluer plusieurs compétences au moyen d'une même situation (combinatoires de compétences)

Vous avez maintenant toutes les clés pour concevoir vos propres évaluations.

RESPONSABLE DE SESSION DU TITRE PROFESSIONNEL

<http://www.responsabledesession.fr>